



EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 6 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le six novembre à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 30 octobre 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Alba PALOMARES, Séverine SAUR.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Marie LORENTE, Sandrine MICHAUD, Lyria VERLET
Messieurs Mathieu BENEZECH, Sylvain HAGER, Thierry ROQUE, Robert SOUQUE.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC représentant M. Robert SOUQUE et Alain BUCHACA représentant Mme Lydie COUDERC

Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-Jean ROUGEOT
M. Mathieu BENEZECH donne procuration à M. Francis BOUTES
M. Sylvain HAGER donne procuration à Mme Martine GIL
Mme Marie LORENTE-AMEN donne procuration à M. Michel FARENC
Mme Emmanuelle AZEMA – CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Martine GIL est élue secrétaire de séance.

225- 2023 – Partenariat des trois Offices du Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian, du Minervois au Caroux et des Avant-Monts pour la promotion du GR de Pays.

Monsieur le président rappelle que l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays (GRP) « Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères » est un projet construit dans la continuité de la démarche Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et haut Languedoc ». Le projet « GRP » a été coordonné par le Pays Haut Languedoc et Vignobles en lien avec les communautés de communes, les Offices de tourisme, le Département de l'Hérault, l'ADT 34 et la FDRP 34. Il offre 5 boucles de 2 à 3 jours, de 39 à 54 km et d'un niveau de difficulté accessible à tous.

Les trois offices de tourisme représentant les trois communautés de communes « Avant-Monts », Du Minervois au Caroux » et « Sud Hérault » souhaitent promouvoir de manière concertée cet outil inauguré en 2022. Après plusieurs réunions de travail, il a été convenu que la première tranche du projet serait portée par notre territoire. Le projet va être phasé en trois années, le budget équivalent pour chaque année. Les trois offices de tourisme partageront le reste à charge financier une fois les subventions acquises déduites.

Pour cette année 1, le projet comprend :

- une étude de positionnement marketing afin de définir la stratégie de communication globale partagée par les OT et les acteurs privés visant le renforcement de l'image et de la notoriété du produit. Cette stratégie sera déclinée à l'échelle globale mais aussi à l'échelle de chaque office du tourisme afin de différencier la promotion. Le prestataire fournira le benchmark des autres GRP et une proposition de cibles de clientèle, un positionnement global en accord avec la stratégie globale du Département de l'Hérault et un positionnement par OT et enfin un plan d'actions de promotion et de communication avec fiches action chiffrées à l'échelle globale pour la période 2024-2027,
- la participation aux deux salons de la randonnée à Lyon et Toulouse en Mars 2024 comprenant la réservation du stand et son équipement, le déplacement et frais de mission de trois agents.
- La réalisation d'une carte touristique présentant l'offre globale à diffuser sur ces deux salons

Ainsi, cette mutualisation va permettre de promouvoir avec efficacité ce produit touristique d'envergure nationale.

Le plan de financement se présente comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recette	Montant
Etude de positionnement marketing	20 000,00	Leader (80%)	29 200,00 €
Salons de Lyon et Toulouse	10 500,00 €	Autofinancement OT *	7 300,00 €
Carte touristique 5 boucles	6 000,00 €		
TOTAL	36 500,00 €	TOTAL	36 500,00 €

*Prise en charge des 2 OT partenaires : 4 866,66 €, soit 2 433,33 € par OT.

Le Président demande donc au Conseil de Communauté :

- d'approuver le principe de mutualisation de ce projet avec les deux offices de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian et du Minervois au Caroux formalisé par la convention de partenariat annexée à la présente délibération ;
- d'approuver le plan de financement ci-dessus pour la maîtrise d'ouvrage de l'année 1, de l'autoriser à déposer le dossier de demande de subvention européenne auprès du GAL Leader pour le compte du collectif,
- en cas d'avis favorable, de lancer la consultation pour l'étude de positionnement marketing.

Vu l'avis favorable de la commission marketing de l'Office du tourisme des Avant-Monts,
Vu la convention de partenariat jointe à la présente délibération,
Vu les accords des deux offices de tourisme partenaires : du Canal du Midi au Saint-Chinian et du Minervois au Caroux et l'information préalable donnée au Pays Haut Languedoc et Vignobles porteur de la démarche Vignobles et Découvertes ;

Le Président demande au Conseil d'en délibérer

LE CONSEIL

Oùï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le principe de mutualisation de ce projet avec les deux offices de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian et du Minervois au Caroux et la signature de la convention de partenariat annexée à la présente délibération
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus pour la maîtrise d'ouvrage de l'année 1,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation pour la réalisation d'une étude de positionnement marketing.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget annexe de l'Office du tourisme de l'exercice 2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

LE PRESIDENT,

